



Stop à l'élevage en batterie pour les poules pondeuses

214 Dans ces élevages, les animaux sont enfermés plus d'un an dans des cages au sol grillagé. Les poules sont condamnées à la promiscuité : la surface moyenne disponible par individu correspond à l'équivalent d'une feuille A4 ! Après un an d'une vie passée à pondre des œufs sans avoir pu exprimer leur comportement naturel, les oiseaux sont envoyés à l'abattoir sans jamais avoir connu l'extérieur, la terre ferme ou l'air frais (les œufs issus de ce type d'élevage sont marqués sur la coquille par le code 3).



Nous, soussignés, demandons la fin des cages de batterie, aménagées ou non, pour les poules pondeuses dans toute l'Union européenne.